

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasien, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

La décision par consensus

On considère couramment que la procédure de décision d'assemblée la plus accomplie est celle qu'utilisent les parlements. On discute, on clôt la discussion, on vote et la majorité l'emporte, si tenue soit-elle. Un des défauts du système est qu'on cherche moins à faire comprendre son point de vue et à persuader l'assemblée qu'à atteindre d'une façon ou d'une autre les cinquante et un pour cent fatidiques. A cette fin, on n'hésite pas à taire certains aspects de son opinion, on se livre à des marchandages sur la vérité, on conclut des alliances douteuses. Le débat y perd beaucoup, en profondeur, en sérénité et surtout en vision à long terme, au nom d'une efficacité immédiate qui se résume à la mise sur pied d'une majorité, si hétéroclite soit-elle.

Les minoritaires se sentent floués. S'ils sont minorisés plusieurs fois de suite, parfois pour quelques voix, ils sont tentés de se retirer d'une assemblée qui non seulement tient leur avis pour peu de chose, mais les contraint à cautionner par leur simple appartenance une position qu'ils contestent.

Comme le Synode vaudois, comme la plupart des Eglises protestantes, le Conseil œcuménique des Eglises (COE) prenait ses décisions selon cette procédure. Mais l'Eglise orthodoxe supportait mal l'idée que des décisions théologiques ou morales puissent être prises de justesse par des majorités de hasard. On pouvait craindre qu'elle ne quitte purement et simplement le COE.

Naquit alors l'idée de travailler selon le modèle du consensus, déjà pratiqué par certaines Eglises protestantes du Nouveau Monde, correspondant aussi à des pratiques traditionnelles de l'Afrique noire.

Avec ce modèle, on évite de concentrer l'entier de son attention sur la seule décision à prendre. On part du principe qu'on y consacrerait le temps qu'il faudra sans se laisser presser par des considérations extérieures. On s'appliquera à écouter et examiner tous les avis. Une prise de position ne sera considérée comme légitime qu'exprimant un accord réel et reconnu.

L'accord peut être parfait, c'est l'unanimité. Il peut être partiel. C'est le cas quand ceux qui ne sont pas satisfaits admettent au moins que la solution choisie est acceptable. L'accord peut aussi porter sur un ajournement de la décision, voire sur une proposition faisant publiquement état d'oppositions irréductibles. La rencontre de Porto Alegre, en février 2006, fut l'occasion d'expérimenter le système. Le pasteur Martin Hoegger, qui y participa, en a tiré un rapport intitulé «La nouveauté de Porto Alegre: la prise de décision par consensus». Cela n'est évidemment pas allé tout seul, tant les mœurs parlementaires et leur ambiance conflictuelle ont la vie dure.

Les avantages du consensus sont évidents. L'affrontement n'est pas nié, mais relativisé par la nécessité de conserver une certaine unité de l'assemblée dans la pers-

pective de l'accord final. La discussion dégénère donc moins volontiers en échange de slogans et de propos démagogiques. Les participants sont plus portés à dire ce qu'ils croient juste, n'étant pas contraints de biaiser dans le but de fabriquer une majorité à tout prix. L'assemblée se donne le luxe, puisqu'elle en a le temps, d'aller y voir au fond. La décision sur laquelle on débouche réduit les rancœurs qu'engendre une décision prise à l'arraché: même si je ne suis pas satisfait, je sais que j'ai été entendu.

Les décisions prises par consensus demandent parfois beaucoup de temps. Mais contrairement à ce que l'on croit, c'est rarement un inconvénient. Une longue durée de maturation permet de mieux distinguer l'essentiel de l'accessoire. Elle réduit l'influence des modes et des émotions occasionnelles.

Il reste que les circonstances peuvent imposer à l'assemblée de prendre une décision dans un délai donné. Les théoriciens du consensus admettent en général qu'on recoure en ce cas au principe majoritaire. Ils prônent alors une majorité fortement qualifiée, allant pour certains jusqu'à 85% des votants.

Relativisant l'importance de la décision par souci d'équilibrer le débat, le système du consensus peut basculer de l'autre côté et engendrer une ambiance fusionnelle où l'on se désintéresse de la décision pour ne plus s'occuper que de la bonne tenue du débat qui la précède. Or, la décision reste l'aboutissement normal du débat, et sa justification. Un débat sans volonté d'aboutir à une décision perd sa raison d'être. En d'autres termes, la préservation de l'unité du groupe risque de devenir la norme ultime du débat, quitte à se faire au détriment de la vérité que la décision conclusive a pour fonction d'exprimer.

La décision par consensus peut aussi camoufler le refus individuel d'assumer une décision. Je l'ai vu dans la filiale d'une multinationale américaine où tout le monde était contraint de contribuer à la décision, du directeur à la secrétaire, dans seul le but d'étendre la responsabilité à suffisamment de personnes pour qu'un renvoi en cas d'erreur soit à peu près impossible.

Le rapport de M. Hoegger semble considérer comme acquis que le consensus est une procédure réservée aux communautés chrétiennes. Ce n'est pas notre avis. La pratique du consensus peut être étendue à toute forme de communauté. Il importe simplement que celui qui donne son avis ait à l'esprit la finalité spécifique de la communauté. La discussion des collaborateurs sur l'avenir d'une entreprise, des parents et des enfants sur les vacances de la famille, des Pères blancs sur la production de l'élixir du révérend Père Gaucher ou de l'état-major sur la nécessité pour notre armée de livrer une bataille retardataire doit à chaque fois s'ordonner au bien de la communauté concernée.

Certains estiment que le modèle du consensus serait une bénédiction pour l'Eglise évangélique réformée vaudoise. Ce modèle respecterait sans doute mieux que l'actuel les richesses cachées de la vie de l'Eglise et des paroisses, il serait plus respectueux des personnes, de leurs craintes et de leurs réserves. Dans cette période de débâcle, il jouerait certainement un rôle de frein bienvenu. C'est tentant. Mais modifier les institutions en fonction des circonstances est rarement une bonne méthode.

Le modèle parlementaire et le modèle du consensus présentent des faiblesses symétriques. Pour l'un, c'est la qualité du débat qui pêche, pour l'autre, c'est la maîtrise de la conclusion. Leur tare commune est qu'ils attribuent l'un et l'autre les deux fonctions de conseil et de décision à la même institution: l'assemblée est tout ensemble l'organe qui conseille et l'organe qui décide. Nous croyons que pour être pleinement assumées, les deux fonctions doivent être attribuées à deux organes distincts. C'est d'ailleurs généralement ce qui se passe dans la réalité. Le patron sollicite et entend les avis de ses conseillers, mais c'est lui qui décide. Le général consulte ses subordonnés immédiats, mais c'est son rôle personnel de prendre la décision d'engagement.

L'existence d'un organe distinct chargé de juger et de décider n'empêche nullement le consensus de l'assemblée. Au contraire même. La quasi-totalité des décisions du chef de famille ne sont que l'expression d'un désir familial implicite: consensus. Quand l'Eglise catholique romaine prend une décision, elle ne fait en général qu'officialiser une pratique ou une affirmation de foi déjà répandue et reconnue. La décision était dans l'air. Le dogme de l'Assomption promulgué en 1950 était implicitement accepté depuis bien longtemps. Mais il peut aussi arriver que le chef de l'Eglise refuse ce qui était dans l'air et apparaissait comme un simple consensus à valider. C'est ainsi que l'encyclique *Humanae vitae* a condamné les moyens anticonceptionnels chimiques malgré l'avis favorable de la commission. Les commissaires ont donné librement leur avis. Et le pape Paul VI a pris librement sa décision, dans la pleine conscience qu'il engageait l'Eglise d'aujourd'hui et de toujours. C'est avec la distinction réelle, institutionnelle, des deux fonctions de conseil et de décision que la synthèse est atteinte est qu'un débat à la fois serein et conclu vigoureusement est possible.

OLIVIER DELACRÉTAZ



Jeté hors du paradis

Avec *Ne pousse pas la rivière*, paru au mois de mars dernier, Jacques-Etienne Bovard signe un roman dense, coloré, drôle sur fond de gravité et de désenchantement. Dans l'œuvre en pleine élaboration de l'écrivain vaudois, c'est certainement le plus sombre, par là peut-être le plus poignant de ses livres: celui-ci s'achève dans l'incompréhension douloureuse et indépassable du suicide d'un ami, dans l'angoisse et la fragilité d'être au monde. Le scandale de la mort n'est pas transcendé ici, mais regardé d'en bas avec la conscience amère de son absurdité. Et ce n'est pas à défaut, pour les personnages du roman, d'avoir essayé de lui échapper, avec un certain génie même...

Un banquier riche et munificent, nommé Maximilien Reuth, a l'idée de réunir quelques amis dans son manoir de Clairvaux-sur-Loue, dans le Jura français. Retraites entre hommes, idylles même: on lira Maupassant, on écoutera de la musique, on mangera beaucoup et raffiné, on boira des grands crus, mieux encore, on pourra s'adonner à la pêche sur un vaste parcours privé, où rudent des truites et des ombres. Pour ne pas ternir le tableau toutefois, ou la mélodie, on relâchera les poissons attrapés dans la Loue: parcours de pêche *no kill!* Une nature riche, sauvage et harmonieuse berce ce lieu hors du monde et du temps:

Oui «le havre», «mon petit paradis», «Cocagne», «l'îlot sur un nuage»... La vallée aux oubliés à portée de main et loin de tout, le paysage et la peinture confondus, la musique, la littérature, et la table, le rire, l'insouciance, l'amitié – la pêche, cette toquade qui m'avait pris dans l'envoûtement de la rivière émeraude et blonde, dans son rythme varié, ses surprises, ses détours, ses attentes, ses abrupts...»

Ainsi l'évoque Philippe Sauvain, le narrateur de l'histoire, à qui revient le choix des lectures maupassantiennes. Avec lui, Anzévuï, cuisinier inventif et passionné, et Jean-Baptiste Vuille, bricoleur d'appâts hors pair. Tous trois sé-

lectionnés pour leur don respectif, et pour satisfaire le rêve de ce banquier idéaliste.

Le roman s'ouvre dans l'urgence et la panique du narrateur: une jeune femme a été violée et retrouvée morte dans la Loue, le banquier et ami arrêté, puis ramené au manoir faute de preuves décisives. La tragédie, inimaginable dans un cadre pareil, le soupçon qui plane sur Maximilien Reuth jettent brutalement les trois compagnons hors du paradis, en particulier l'écrivain et narrateur Sauvain. Ce dernier, alors qu'il mettait à profit les jours paisibles de cette retraite pour avancer dans un roman historique, se voit soudain envahi par un autre roman, celui qui est en train de se jouer sous ses yeux, dans l'immédiateté et la confusion des événements. Ce roman, cette «chronique urgente» va devenir l'enquête, non d'un policier mais d'un écrivain, c'est-à-dire une tentative de saisir la vérité d'un être, d'un ami sur qui pèse l'accusation de l'acte abominable.

Donner vie à des personnages, faire en sorte qu'ils vivent dans le cœur et l'esprit du lecteur: tel est l'art du romancier. C'est l'une des grandes réussites de *Ne pousse pas la rivière*: on croit aux personnages de Bovard, au point d'éprouver l'étrange impression d'avoir déjà rencontré l'un ou l'autre des quatre protagonistes quelque part... Ainsi de Maximilien Reuth, personnage d'importance égale, voire supérieure au narrateur, puisque c'est lui qui déclenche l'écriture du roman par l'acte insensé qu'il aurait commis, lui qui fait exister le narrateur Philippe Sauvain terrassé par les événements et cherchant à y voir plus clair. Par l'intermédiaire de ce dernier, Bovard donne une carrure grandiose à son banquier fort en gueule, impérieux, sensible comme un adolescent, fantastique à force d'être énigmatique. Voici le premier portrait qu'en brosse le narrateur, après avoir décrit «l'épaisseur des masses» qui frappe dans son visage:

Un autre pouvait bien se cacher sous cette épaisseur, je l'ai senti dès la première minute, ou plutôt des autres, de plus en plus nombreux: le grand sensible, le grand inadapté, le grand inaccompli, le malchanceux, le mal-aimé, le prodigue, le sentimental, le tyrannique, l'irascible, le narcissique...

Bien sûr que j'aurais pu aussi chercher à approfondir cette vie de jeune orphelin riche, de pianiste inabouti, de mari dupé et grugé, de père brouillé, toutes ces plaies évidemment mal refermées sous le masque des rododendrons, des provocations, des générosités démesurées, mais justement: c'était ce jeu, cet effort magnifique, pour échapper à lui-même et à la morne déconfiture où barbotent tant d'autres, cette gesticulation qui me plaisait en lui, et très peu la biographie exacte de Maximilien Reuth. D'autant plus qu'il était apparu, dès les premières minutes, à la façon d'un personnage de roman, à laisser venir, donc à écouter, à rêver... (pages 16-17).

Ce portrait s'enrichira par la suite de quantité d'observations subtiles, profondes, mais qui ne servent qu'à approfondir le mystère autour de ce personnage. La quête se révélera vaine, l'enquête tournera court. Il y a quelque chose de désespérément beau dans cette entreprise du narrateur qui tente de pénétrer l'être de son ami, qui s'épuise à le faire, jusqu'à recevoir une poignante leçon d'humilité à la fin.

Les trois autres personnages principaux du roman vont également dévoiler leur richesse et leur complexité face à la tragédie. A commencer par le narrateur lui-même, l'écrivain, qui découvre ses peurs, prend conscience de ses errances passées, se connaît lui-même à travers la connaissance de son ami, et qui gagne sur la mort une liberté et une authenticité d'expression. Quant aux deux autres personnages, le cuisinier de génie et l'expert en appâts, chez eux aussi les failles apparaissent et vont se révéler à l'ombre de la tragédie qui les accule.

Jeté hors du paradis par le meurtre présumé commis par le maître des lieux, – mais le paradis a-t-il jamais existé? Au pays du peintre Courbet, dont le tableau *Un enterrement à Ornans* revient dans le roman comme un leitmotiv funèbre, au pays de Maupassant également, dont les drames commencent toujours par des choses anodines – l'espérance d'une retraite à l'abri de la tragédie pouvait-elle être autre chose qu'une illusion?

Il y a un scénario qui revient souvent chez Bovard, c'est celui d'une situation initiale idyllique, qui apparaît très vite comme un vernis, une belle illusion qui s'écroule sous le poids de forces contraires. Nous pensons en particulier à *Nains de Jardin*, ce recueil de nouvelles où les mesquineries et les bassesses de toutes sortes, les désirs troubles aussi l'emportent sous le masque des conventions et du bonheur sans histoire. Ne pas avoir d'histoires, pour le dire trivialement, est la tentation très humaine que dénonce Bovard avec force. Ainsi l'affirme le narrateur de *Ne pousse pas la rivière*: «Oui, je pourrais m'interroger longuement là-dessus: incapable d'imaginer que dans la vallée aux enfantillages pût surgir le drame, sous quelque forme que ce fût.» Mais dans un monde idyllique, l'expression authentique de soi-même, c'est-à-dire l'art au sens large – les quatre protagonistes de *Ne pousse pas la rivière* sont des artistes chacun à leur manière – est impossible. Il faut la tragédie, la crevaison du paradis pour que les personnages meurent à leurs masques et leurs mensonges, et renaissent plus vrais des décombres. Il faut le scandale de la mort – le meurtre dont un ami est accusé ici –, pour que le narrateur se mette à écrire. Et c'est un livre qui sonne vrai que l'on lira sous sa plume forte et tremblante à la fois.

BENOÎT MEISTER

Référence: Jacques-Etienne Bovard, *Ne pousse pas la rivière*, Orbe, Bernard Campiche éditeur, 2006, 303 pages.

«Les Vénus de restaurants» et cinq autres contes allégoriques d'Alfred Haas

Quels mondes étranges et – disons-le d'entrée – assez peu séduisants que ceux qu'Alfred Haas met en scène au travers de six contes allégoriques parus l'an dernier aux Editions Favre sous le titre «Les Vénus de restaurants». Le titre ne renseigne d'ailleurs guère le lecteur sur le propos du livre. Loin de vanter les beautés de quelqu'accorte serveuse de pinte vaudoise, il y est plutôt question de limaces, de rats, de lombrics... tous engagés dans des guerres ou des vengeances sans merci.

Avec *Estella, chauvez-moi de la tentation*, on commence en assistant aux tourments d'un modeste employé affligé d'une calvitie gênante. La repousse soudaine et miraculeuse de ses cheveux lui vaut l'attention éphémère de l'une de ses collègues de bureau. Sa nouvelle toison se révèle pourtant jaune vif et rétive à toute tentative de coloration. Ses illusions perdues, l'homme n'a plus qu'à se raser quotidiennement le crâne pour éviter le ridicule de sa nouvelle tignasse safran.

Le conte intitulé *De sales petits gauchistes* présente une famille de rats honnêtes et calvinistes, ayant élu domicile au sommet d'un radar automatique. Le déclenchement inopiné de l'appareil, comme les réactions que cela provoque chez les passants, est devenu leur jeu. Le

commandant de la police locale croit y déceler le complot d'éléments subversifs. L'assaut est aussitôt donné et la famille de rongeurs succombe sous la mitraille. Meurtri par cette fin cruelle, le seul survivant de la bataille n'aura de cesse désormais que d'assouvir sa vengeance en rongant les freins des locomotives ou les vannes des gazoducs. *Que de grandes perspectives pour un si petit rat!*

Dans *La Grande Guerre des limaces et L'imminente vengeance des limbrici terrestres ordinarii*, l'auteur imagine une origine pseudo-historique, bien que purement fantaisiste, à des situations parfaitement anodines: pourquoi les limaces n'ont-elles pas de pattes? Pourquoi les lombrics vivent-ils une existence misérable sous terre? *Le passage dominical des militaires* est l'occasion pour les pères de se livrer devant des enfants soupçonneux à des péroraisons tarabiscotées sur la beauté intérieure enseignée par l'Armée; on comprend qu'elles les conduiront dans une cellule capitonnée... Finalement, *Les Vénus de restaurants* est le récit le plus poétique du recueil. Ces Vénus sont comme des elfes coquines qui emplissent le soir venu l'établissement que fréquente depuis des années un consommateur irascible et paranoïaque. Cette

présence le plonge dans une introspection douloureuse et vaine dont il ne retire rien sauf la conviction irrationnelle d'être la victime d'un complot ourdi par son voisin de table, marchand de bicyclettes de son état.

Les contes d'Alfred Haas retiennent l'attention, notamment par la maîtrise du langage, l'écriture châtiée et un style personnel affirmé, ne dédaignant ni l'incise, ni la citation latine. Au travers de ces allégories, c'est à une critique convenue de la société que se livre l'auteur. Celle-ci pourrait être plus mordante si elle n'était pas desservie par des clichés qui paraissent aujourd'hui largement dépassés. La «boule à zéro» est aujourd'hui résolument *fashion* et il y a longtemps que la police ne traque plus le gauchiste, ni que le calvinisme n'est plus une référence dominante dans la société, loin s'en faut.

Le fil conducteur des récits d'Alfred Haas est le pessimisme foncier dont il témoigne envers l'espèce humaine. Incapable d'ensvisager des relations interpersonnelles sereines, il ne s'écarte guère en cela d'une certaine veine littéraire romande. La manière dont il revendique exagérément sa normalité dans le bref portrait qu'il dresse de lui en quatrième de couverture renforce cette impression:

Vie rangée (marié, enfants, emploi stable, co-propriétaire de sa maison jumelle [...] vernis culturel et social suffisant pour tout salon vaudois moyen). Ne sort plus, se couche et se réveille tôt. Pas de sport. Ne fume pas. Boit pas mal de bordeaux. Il semble toutefois qu'Alfred Haas ait trouvé dans l'écriture un heureux moyen de surmonter les contingences du quotidien. C'est du moins ce que l'on croit comprendre de la réflexion qu'il attribue à son sentencieux lombric: *les ailes du rêve permettent de gommer le temps qui me sépare de l'avènement lointain de mes utopies. L'illusion ne se transforme-t-elle pas en réalité? J'en suis convaincu et cela alimente ma force de poursuivre ma misérable vie sous terre.*

Alfred Haas est né en 1942 à La Chaux-de-Fonds et a effectué sa scolarité à Lausanne. Après des études de droit à Genève, il a travaillé dans différentes entreprises en Suisse alémanique puis en Suisse romande. En 1997, il co-édite avec Mario Bondanini un essai socio-économique critique «*Ecce Labor*». Il est actuellement secrétaire général de l'association des éditeurs de journaux et de périodiques de Suisse romande et vit à Montreux.

VINCENT HORT

La Nation, journal politique

Certains de nos amis, parmi les plus proches, pensent que *La Nation* est parfois infidèle à sa vocation. A leurs yeux, elle accorderait trop de place à des articles n'ayant aucun rapport avec la politique, ni même avec le Pays de Vaud. Ils contestent la nécessité d'une page littéraire qui ne serait pas exclusivement consacrée aux auteurs de chez nous.

Il nous est difficile de dire si beaucoup de lecteurs partagent cet avis. *La Nation* n'a pas pour habitude de sonder son lectorat, non que les rédacteurs se désintéressent de ce que pensent les lecteurs (auxquels ils reconnaissent le droit de ne pas se passionner pour tout), mais parce que la mission du bimensuel est si bien définie que son contenu en découle naturellement, sans qu'il soit besoin de s'interroger sur les vicissitudes de la mode. Comme l'a souligné avec justesse un journaliste de *l'Hebdo*, nous sommes «imperturbables», nos goûts et nos couleurs sont connus.

Nous voudrions défendre les thèses suivantes: *La Nation* est le seul journal vraiment politique, bien que ses responsables se tiennent à l'écart des joutes politiciennes et ne participent pas à la lutte pour le pouvoir; ses rédacteurs ont raison de s'aventurer au-delà des questions politiques.

Avec tout le respect que nous devons à nos critiques, nous les croyons victimes d'une illusion. Ils font ce qu'on appelle en langage psychologique une «projection». Ils accusent *La Nation* de s'éloigner de la politique alors que c'est la société elle-même qui en offre un succédané à peine reconnaissable; *La Nation*, elle, garde le cap.

La politique est l'art de conserver une communauté occupant un territoire donné et d'en favoriser l'épanouissement. Conformément à l'étymologie (*polis* = cité, en grec ancien), il n'y a pas de politique sans cité. La cité peut bien lier son sort à d'autres en se fédérant si sa survie

l'exige, mais ses chefs se vouent à son bien exclusif. Toute cité a des alliés et des ennemis. Ce qu'il importe de considérer, c'est que l'on cesse de faire de la politique si on refuse de distinguer entre les citoyens («nous») et les étrangers («les autres»). La politique est tout entière fondée sur le fait qu'il se produit des conflits entre nations. La paix universelle est un concept antipolitique.

Tous ne partagent pas les vues exposées ci-dessus, loin de là. La plupart de ceux que l'on considère comme des politiques ne l'admettent pas. Beaucoup d'entre eux ne croient pas en l'existence de la communauté qu'ils gouvernent. Ils se la représentent comme une pierre d'un édifice à construire. L'utopie de l'Etat universel vit dans leur imagination avec plus de force que leur patrie charnelle. Ils se targuent au mieux d'appartenances plurielles; au pire, ils se disent citoyens du monde. C'est pourquoi ils aspirent à toutes les fusions et intégrations imaginables. L'existence de nations multiples n'est qu'un regrettable accident retardant la réalisation de l'essence de l'humanité sous forme d'Etat universel. Ils ne sont que provisoirement responsables de l'indépendance de leur patrie. Ils abdiqueront volontiers leur lourde charge pour gérer une sous-préfecture de l'Union mondiale. Alors qu'ils étaient conseillers d'Etat en exercice, M^{me} Lyon et M. Chiffelle n'ont pas hésité à soutenir la fusion Vaud-Genève où la souveraineté vaudoise sombrerait corps et biens.

Même si l'on ne soupçonne pas tous les politiciens démocrates d'être indifférents à leur patrie – il est arrivé à M^{me} Lyon d'affirmer un attachement à son lieu d'origine – ils contribuent en jouant le jeu des partis à diviser la cité contre elle-même et à risquer sa disparition par calcul électoral. La démocratie idéologique contient en germe la fin de la politique. L'histoire de France récente montre que les phénomènes d'«union

sacrée» sont exceptionnels. Alors que la France s'affaiblit à vue d'œil, la rivalité entre M. Sarkozy et M. de Villepin semble orienter à elle seule les choix politiques.

Lors des séances de rédaction, notre souci est de dégager le contenu politique des sujets que l'actualité propose; il est en général dissimulé sous une couche de juridisme, derrière une voile éthico-humanitaire, ou encore dans les nuées du spectaculaire et du «people». Ainsi il s'agit par exemple de montrer pourquoi les décisions prises au sujet de questions de mœurs (divorce, PACS, etc.), qu'on nous présente comme des «avancées» morales, sont en fait politiquement destructrices, pourquoi la réorganisation scolaire entreprise par la Confédération, considérée comme une simplification administrative bienvenue, est un attentat à la souveraineté des cantons.

Ce faisant, *La Nation* reste le journal «d'un mouvement politique hors parti voué au bien commun du Pays de Vaud».

Mais alors, répondront les lecteurs fâchés, si les sujets politiques sont si graves et nombreux, pourquoi *La Nation* dilapide-t-elle des colonnes à débattre de thèmes philosophiques ou littéraires? Pourquoi consacrer une page à un poète provençal mort et quasi inconnu? Quels rapports entretiennent C.S. Lewis et Michel Houellebecq avec la politique vaudoise? Qu'on réserve au moins des colonnes à la politique internationale! Il est vrai que depuis le décès de Pierre Bolomey, la politique internationale est négligée et nous concédons qu'il faudrait combler ce manque.

Faisons remarquer qu'au cours du temps *La Nation* ne fut jamais purement politique. Il suffit de mentionner le nom de Bertil Galland pour rappeler qu'elle connut une longue période littéraire. Les rédacteurs, à commencer par M. Regamey, ont abordé la théologie, la philosophie

(M. Henry Chavannes), l'art, surtout la musique, et bien d'autres domaines.

Le Pays de Vaud n'est pas autarcique. Il fait partie d'une Confédération où les événements mondiaux se répercutent. Il est concerné par presque tout ce qui arrive. Comme beaucoup d'autres Vaudois, les rédacteurs de *La Nation* aspirent à mesurer leur petite patrie aux autres nations. Ils ressentent le besoin de franchir les frontières locales en direction de l'universel (nous restons volontairement imprécis). Ce qu'ils savent, c'est que ce dépassement n'est possible qu'à condition que le cadre national soit solide et qu'on reprenne, rafraîchisse et restaure le tableau qu'il contient. L'ascension vers l'universel se fait sur le fond du particulier, lequel ne devient pas obsolète dès le moment où l'on voit au-delà, comme le croient les idéalistes.

Nous connaissons mieux notre patrie par comparaison. Aussi l'évocation dans *La Nation* d'un voyage en Pologne, ou celle des tribulations d'un Anglais au Proche-Orient, la critique d'œuvres musicales allemandes, tchèques ou russes, nous apprennent quelque chose sur nous-mêmes en révélant des différences, mais aussi des ressemblances. Nous apercevons mieux notre originalité. Nous apprenons à nous situer par rapport à ce que l'étranger conserve d'«étrange».

Quant aux réflexions philosophiques et historiques, elles nous aident entre autres à comprendre pourquoi la politique tend à s'éclipser de notre univers et quelle réaction appropriée nous devons opposer à l'uniformisation et à son corollaire, la dissolution.

Voilà pourquoi il est rare qu'un article, s'il a le souci du vrai et qu'il fasse entrevoir l'interdépendance des choses, n'ait pas sa place dans *La Nation*.

JACQUES PERRIN

On nous écrit: *Paroisses et régions: l'exemple neuchâtelois*

Dans une prise de position intéressante et fort bien documentée, l'éditorialiste de *La Nation* (N° 1782, 14 avril 2006) évoquait le futur statut des paroisses vaudoises mis en consultation par le Conseil d'Etat, par rapport aux régions, ces dernières étant des découpages théoriques qui ont succédé aux «arrondissements ecclésiastiques».

Or, si ces régions existent actuellement bien moins encore que les paroisses, et que leur étendue géographique est peu significative et souvent mal cernée par les fidèles, on nous permettra d'apporter ci-après, à titre d'information, l'exemple réussi d'un autre Canton et d'une autre Eglise.

L'Eglise évangélique réformée du Canton de Neuchâtel (EREN), dont les liens avec l'Etat ne lui assurent pas le soutien financier dont bénéficie l'EERV, doit en effet procéder aussi à des réductions budgétaires drastiques. Elle a réalisé en 2003 une importante réorganisation territoriale et ne compte plus que 12 paroisses pour l'ensemble du Canton, sur les 52 qu'elle comptait précédemment, si l'on tient compte ici de la paroisse cantonale de langue allemande.

L'exemple de la nouvelle paroisse du Val-de-Travers, au sein de laquelle nous avons été fort bien accueillis à partir de l'automne 2004 (et cela tout en restant domiciliés sur le sol vaudois), est à notre avis à la fois significatif et réjouissant. Cette solution fait l'économie administrative et juridique de ces «régions» qui font problème, au profit de «Lieux de vie» qui, au nombre de 5, sont les suivants: Noiraigue-Travers, Couvet, Haute-Areuse (avec Môtiers, Boveresse, Fleurier et Saint-Sulpice), Buttes & La Côte-aux-Fées, et enfin Les Verrières-Les Bayards, chacun de ces lieux de vie étant placé sous la responsabilité d'un ou d'une pasteur(e) ou d'un diacre, auxquels il faut ajouter un diacre-aumônier pour l'ensemble des hôpitaux et homes (EMS) du Val de Travers.

Le Val de Travers compte aujourd'hui 11 communes, 10 temples et 8 cures. Or, où cela devient encore plus intéressant, c'est de constater que l'EREN, en réalisant sur le territoire cet ambitieux découpage géographique des nouvelles paroisses, a ainsi pris les devants par rapport aux autorités communales. Un projet de fusion de ces 11 communes est actuellement

à l'étude et rencontre d'ores et déjà un accueil favorable au sein de la population paroissiale protestante de tous ces «lieux de vie».

Voilà un exemple qui méritait, nous semblait-il, d'être signalé, et cela même s'il n'est pas vaudois. Encore faut-il préciser que, sur le plan organisationnel, ces nouvelles structures mises en place progressivement dans cette paroisse unifiée du Val-de-Travers ont bénéficié dès le départ d'un Conseil paroissial motivé et à la hauteur de cette ambitieuse réalisation.

M. Pierre Guénat (Couvet) en représente le véritable chef d'orchestre, secondé par M. Bernard Jeanneret, un trésorier très à l'aise dans l'enchevêtrement initial des différentes caisses et fonds paroissiaux existants.

ANDRÉ DURUSSEL

La lettre de M. Durussel est intéressante. Rappelons que, parallèlement au remplacement des arrondissements ecclésiastiques par les régions (plus nombreuses), nous avons aussi connu des fusions de beaucoup de paroisses, certaines maîtrisées, d'autres non. M. Durussel nous pardonnera de

dire que trois ans nous semblent un délai un peu bref pour juger des effets de la nouvelle organisation et parler d'un «exemple réussi». Quant à l'«accueil favorable» de la population, on a entendu le même type d'affirmations satisfaites de la part des autorités ecclésiastiques au sujet d'«Eglise à Venir» et de la part des autorités politiques au sujet d'«Ecole vaudoise en mutation». Tout dépend de qui parle d'«accueil favorable», et dans quel but.

D.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Aspects de la vie vaudoise réunis par Frédéric Monnier

Produits du terroir vaudois primés

(fm) Dernièrement s'est déroulé, à Courtemelon dans le canton du Jura, le premier Concours suisse des produits du terroir. De nombreuses médailles d'or, d'argent et de bronze ont récompensé le savoir-faire de plusieurs producteurs vaudois, prouvant ainsi, si besoin était, que le Pays de Vaud est capable d'offrir des produits de haute qualité dans le domaine de l'alimentation. Si nous ne pouvons citer tous les producteurs, deux d'entre eux méritent notre coup de chapeau: d'abord Michel Beroud à Rougemont, dont la tomme Fleurette a été consacrée comme l'un des quatre meilleurs produits du pays (une tomme, paraît-il, aussi bien appréciée à Paris!); ensuite Vincent Tyrode à L'Auberson, sacré meilleur producteur 2005 de produits laitiers et qui a obtenu pas moins de cinq médailles.

Baulmes adhère à la Fédération des sites clunisiens

(fm) S'il ne subsiste rien du site clunisien de Baulmes, sinon quelques ruines, il n'en reste pas moins que les liens avec l'abbaye bourguignonne sont réels: en 974, le prieuré Saint-Michel de Baulmes est rattaché à l'abbaye de Payerne, elle-même rattachée à Cluny par le roi Conrad de Bourgogne. Après Romainmôtier, Montcherand, Payerne et Bursins, la commune du pied du Jura est officiellement entrée dans la Fédération des sites clunisiens, organisation créée en 1994 dans le but de valoriser l'histoire et le patrimoine de Cluny. La vie des habitants de ce paisible village ne va pas en être bouleversée, mais peut-être cela incitera-t-il des touristes d'ici et d'ailleurs à visiter Baulmes et sa région. Pour le syndic, cette adhésion apporte également «une

dimension historique, comme une manière de retrouver ses racines» (24 heures du 21 avril 2006). On ne saurait mieux dire.

Des chardonnay en or et en argent

(fm) Le chasselas est le cépage blanc qui s'est le mieux adapté au terroir vaudois, on va même jusqu'à dire qu'il y a trouvé sa terre d'élection. Cela n'empêche pas – la diversification étant le maître-mot des vigneron d'aujourd'hui – la culture d'autres cépages blancs comme le chardonnay, moins spécifique puisqu'on le trouve dans la plupart des régions viticoles du monde. Et ces chardonnay vaudois sont capables de rivaliser avec les meilleurs; pour preuve, les deux médailles d'or et deux d'argent qui ont récompensé quatre producteurs vaudois lors d'une confrontation qui s'est dé-

roulée tout récemment dans le vignoble de Brouilly.

Des planches bien vaudoises

(fm) Même si la saison de ski est terminée, nous souhaitons signaler à nos lecteurs l'article paru dans 24 heures du 2 mai dernier et consacré à l'entreprise vaudoise Nidecker, spécialisée dans la fabrication de planches à neige, plus communément appelées *snowboards*. On y apprend que cette société familiale (pas d'actionnaires!), établie à Rolle depuis la fin du XIXe siècle et très attachée au Pays de Vaud, se bat avec succès dans un environnement concurrentiel impitoyable (notamment face aux producteurs américains). La recette? L'excellence des produits, une grande liberté de manœuvre et une souplesse d'adaptation à un marché très fluctuant.

Revue de presse

Baroud d'honneur libéral

(ej) «Les libéraux vaudois ne veulent pas désespérer M. Jean-Marie Surer» nous dit M^{me} Viviane Menétray dans 24 heures du 5.05.2006. Ils approuvent certes le découpage du Canton en dix districts

mais à une condition: qu'on y ajoute le fameux «Cœur de La Côte» (Rolle et Aubonne) à créer entre les districts de Morges et de Nyon. Pas question de laisser ces deux derniers se partager cette région.

Le président du parti M. Dominique Kohli s'élève contre l'insinuation selon laquelle on voudrait faire plaisir au nouveau président du Grand Conseil M. Surer (et à l'électorat de La Côte, réd):

«Nous soutenons ce projet depuis son lancement. Il ne s'agit pas d'une fougade de dernière minute.» Et de préciser qu'«on ne se bat pas toujours pour gagner mais aussi pour des idées». Et si on peut faire plaisir à un collègue...

Pourtant les libéraux ont toujours su compter. Or, il est impossible qu'un district appelé à être aussi un arrondissement électoral ne compte que 23 000 habitants. Pourquoi donc ce combat inutile? Ne vaudrait-il pas mieux lancer une initiative pour briser l'assimilation de l'arrondissement électoral au district établie par la nouvelle Constitution? C'est à cette seule condition qu'on pourrait constituer le district du «Cœur de la Côte».

Pas de quoi fouetter un chat

(ej) 1^{er} août 2005: le président de la Confédération S. Schmid se fait chahuter au Grutli par des skinheads et autres farfelus aux bras noueux se disant d'extrême-droite. Il quitte les lieux sans avoir terminé son discours. La presse romande tartine longuement et s'étouffe d'indignation. Et on n'a pas fini d'en parler. 1^{er} mai 2006: l'actuel président M. Leuenberger subit le même sort à Zurich. Le 2 mai, quelques articles signés ATS, à peine une demi-page, photo comprise. Mais qui sont donc les perturbateurs? Il nous faut attendre le 3 mai pour trouver dans *Le Nouvelliste* sous le titre: «Zurich panse ses blessures» (aussi de l'ATS) les informations désirées:

La «*Neue Zürcher Zeitung*» et le «*Tages-Anzeiger*» commentent de manière contrastée les incidents. La

«NZZ» souligne qu'outre les extrémistes de gauche, de nombreux manifestants «complètement apolitiques» ont participé aux violences, «dont des immigrés de seconde génération».

Les journaux zuricois se montrent plutôt sévères à l'égard des manifestants. En Suisse romande on n'en parle plus guère. Où est l'indignation d'août 2005? Cette fois, ce sont des gentils qui ont chahuté le Président: «gauchistes, apolitiques, fils d'immigrés». Ne soyons ni réactionnaires, ni racistes! Passons, l'incident est clos.

La démocratie «new look»

(ej) «Le géant vert fait-il trop le pitre?» La question est posée par M^{me} Joëlle Fabre dans un article de 24 heures du 4.05.2006. La photo qui illustre son propos nous montre M. Daniel Brélaz tirant la langue alors que sa toute charmante épouse feint de l'étrangler avec la célèbre cravate à tête de chat. Cette photo, nous dit-on, a déplu à une partie de la classe politique. Répondant à la journaliste, M. Brélaz explique:

«J'ai tort peut-être mais je suis au service de la population, donc aussi de leurs représentants que sont les journalistes. Alors, si on ne me demande pas de faire des choses inacceptables, par exemple de poser en maillot de bain comme Moritz Leuenberger, ou absolument ridicules du genre me déguiser en clown pour autant que je ne le sois pas déjà! – eh bien, j'accepte.» [...]

Le syndic de Lausanne n'est pas le premier homme politique à faire le pitre. Son lointain prédécesseur, le grand roi Dagobert, n'avait-il pas mis sa culotte à l'envers, scandalisant le bon Saint-Eloi? Ce qui nous intéresse c'est la raison avancée pour expliquer ces coups médiatiques. Il faut intéresser les journalistes et leur plaire car ils sont, à ses yeux, «les représentants de la population». Le mythe démocratique affirme pourtant que sont représentants de la nation ceux-là seuls qui sont régulièrement élus. Par qui donc nos nouveaux représentants sont-ils élus? Par Edipresse pour la plupart, quelques-uns par Hersant, par les directions Radio et TV. Il est grand temps de nous recycler en instruction civique.

Pensée unique

Lors de l'assemblée des délégués de la Fédération patronale vaudoise, M. le conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat a joué la partition de l'homme de gouvernement blâmant les intrusions de cet organisme économique dans le domaine de la politique. Le Centre Patronal pouvait rétorquer que ces intrusions sont bénignes, comparées aux intrusions autrement encombrantes et autrement incompétentes des politiciens dans le domaine de l'économie.

Mais là n'est pas notre propos. M. Rochat s'est adressé aux nombreux entrepreneurs présents en déclarant en substance: «Je vous dis mon admiration et ma reconnaissance pour la façon dont vous créez des richesses..., ces richesses qu'il nous appartient ensuite de répartir harmonieusement». Le conseiller d'Etat li-

béral était-il seulement conscient de reprendre à son compte le *credo* socialiste?

D.

Juvenilia LXI

– Je ne savais pas que l'Italie était du côté des Allemands pendant la Deuxième guerre mondiale, s'étonne Sylvie.

Du tac au tac, Joanne, sa voisine, lui donne une raison de fixer ce fait historique dans sa mémoire:

– C'est évident: Gestapo, par exemple, est un mot italien.

– Ce Monsieur Fainberg, vous dites qu'il est resté combien de temps dans le camp de concentration d'Austerlitz?

J. -B. ROCHAT

Le Coin du Ronchon

De l'utilité du pitbull contre le monitoring de l'ours

On a déjà parlé ici de l'ours, du loup, du lynx et des autres animaux de compagnie que l'administration fédérale veut réintroduire aux abords de nos villes. Ces créatures du bon Dieu remplaceront bientôt le chien, dont les journalistes et les experts s'accordent à dire qu'il est décidément trop dangereux pour l'homme.

Toute réflexion d'un fonctionnaire fédéral dégénérait en «concept», il existe désormais un «Concept ours brun Suisse». La majuscule de «Suisse» montre qu'il ne s'agit pas d'un adjectif, qu'il n'y aura donc aucune discrimination en raison de la nationalité (alors qu'il y en aura une fondée sur la couleur, les blancs étant exclus!) et que les ours étrangers seront chez eux chez nous. On apprend avec intérêt que ces bestioles se classent en quatre catégories: les ours farouches, les ours nuisibles, les ours problématiques et les ours à risque, cette dernière distinction étant attribuée à l'animal qui «s'est attaqué à une personne de manière agressive, la blessant, voire la tuant».

Heureusement, le «concept» est conçu comme un guide pratique, bourré de conseils utiles en cas de nez-à-museau avec un plantigrade de couleur: si vous êtes un promeneur, vous devez «chanton-

ner, détourner l'attention de l'ours en posant quelque chose sur le sol»; si vous êtes un éleveur et que vos animaux sont attaqués, «n'essayez pas de le chasser avec un bâton, des pierres ou en l'éblouissant: cela peut le provoquer...»; si vous êtes un pêcheur, pensez à vous tenir loin de la berge car «on trouve souvent des ours dans les bosquets voisins, surtout au printemps» (vous n'aviez pas remarqué?); et si vous êtes un chasseur, «ne tirez jamais sur un ours» car «le risque de le manquer est grand, à cause du stress».

Vous pensez que ce sont des gags? Le document figure sur internet (www.umwelt-schweiz.ch) et prêterait en effet à rire s'il ne portait le sceau officiel de la Confédération. Dix-huit pages ahurissantes rédigées par des fous furieux qui estiment que la mort de quelques êtres humains est un prix normal à payer pour le maintien de la biodiversité. La seule chose qui pourrait encore nous sauver serait que ces hurluberlus, ainsi que l'armée de fonctionnaires qui vont être chargés du «monitoring de l'ours» (sic!), se fassent rapidement dévorer par des pitbulls...

LE RONCHON